

COP 21, TOUS ENSEMBLE POUR LE CLIMAT : GRAND PARIS SEINE OUEST, UN TERRITOIRE MOBILISÉ

Du 30 novembre au 11 décembre, se tient à Paris la COP 21, Conférence des Parties sur le changement climatique. L'objectif : aboutir à un accord international sur le climat, applicable à tous les pays, afin de relever le défi du maintien du réchauffement climatique mondial en deçà de 2°C.

A travers ses compétences, GPSO s'engage pour la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. Pour sensibiliser les habitants à cet enjeu mondial, Grand Paris Seine Ouest participe à ce rendez-vous majeur et propose un cycle de films et conférences ainsi qu'un jeu concours. L'occasion pour les habitants de mieux comprendre le réchauffement climatique et d'adopter de nouveaux modes de consommation.

I. Le programme COP 21 sur Grand Paris Seine Ouest

II. GPSO se mobilise pour le climat à l'échelle du Grand Paris

1. Mobilisation en faveur de la qualité de l'air

GPSO : objectif « villes respirables en 5 ans »
Lancement d'une démarche métropolitaine

2. GPSO signataire du Pacte du Grand Paris pour l'économie circulaire

3. Promouvoir le bois dans les constructions publiques

III. Sur GPSO, la smart city booste les déplacements doux

1. Encourager les déplacements en transports en commun

2. Promouvoir les nouveaux modes de déplacement doux

IV. Les actions de GPSO en faveur du climat

1. Favoriser les déplacements alternatifs

GPSO, un territoire dynamique en matière de mobilité électrique
Les vélos à assistance électrique

2. Réduire la consommation d'énergie

Coachcopro®
Carte du potentiel solaire des toitures

3. Préserver le climat et la biodiversité

La trame verte et bleue de GPSO
Objectif zéro pesticide
Des jardiniers plus éco-responsables
De nouveaux modes de collecte des déchets à faible émission de CO2

4. Sensibiliser la population pour adopter des pratiques plus responsables

Le compostage à tous les étages
Eco-défis des artisans commerçants
Maison de la nature

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SEINE OUEST (GPSO)

représente un territoire de plus
de 314 000 habitants recouvert
à 39% de forêts et d'espaces verts.

TERRITOIRE INNOVANT, DURABLE ET NUMÉRIQUE,

GPSO est la première collectivité à avoir
validé son contrat de développement
territorial (CDT) avec l'État dans le cadre
de la loi sur le Grand Paris.

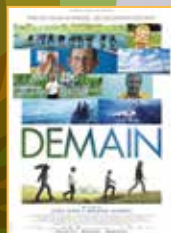
Avec 22 000 entreprises et commerces
et 166 000 emplois, GPSO constitue

UN PÔLE ÉCONOMIQUE INCONTOURNABLE ET ATTRACTIF

pour des acteurs économiques
tels que Coca-Cola, le laboratoire
Roche ou L'Équipe.

GPSO A EN CHARGE LES COMPÉTENCES

du développement économique,
de l'aménagement du territoire,
de l'équilibre social de l'habitat,
de la voirie et du stationnement
d'intérêt communautaire, de la
protection et de la mise en valeur
de l'environnement et du cadre
de vie, des équipements culturels
et sportifs d'intérêt communautaire
et de l'assainissement, assurées
grâce à l'implication de plus
de 1 000 agents.



4 projections gratuites de films

Dimanche 22 novembre, 11h,
Atrium de Chaville : Avant-première de **Demain** de Mélanie Laurent et Cyril Dion

Vendredi 27 novembre, 20h30,
Centre d'art et de Culture à Meudon : Avant-première de **Demain**
de Mélanie Laurent et Cyril Dion

Lundi 30 novembre, 19h30,
SEL à Sèvres : **Human** de Yann Arthus-Bertrand

Samedi 12 décembre, 16h30,
Cinéma Landowski à Boulogne-Billancourt : **La glace et le ciel** de Luc Jacquet

1 exposition à la Maison de la nature « 2°C. Le climat, la météo et moi »

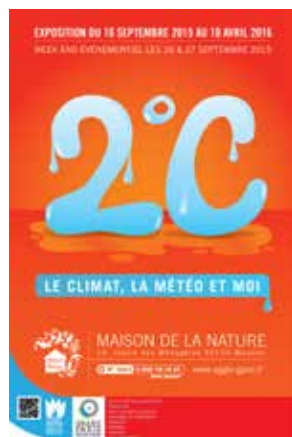
La Maison de la nature est au diapason de l'actualité internationale avec une exposition sur le thème du changement climatique pour les enfants et toute la famille.

1 concours vidéos et dessins « Ma solution pour le climat »

Ouvert à l'ensemble des habitants de GPSO, du lundi 2 novembre 2015 au vendredi 29 janvier 2016. A travers le thème « Ma solution pour le climat », les participants proposent une création personnelle, dessin et/ou vidéo.

Des bons cadeaux sont à gagner, ainsi que l'exposition ou la diffusion des œuvres des gagnants à la Maison de la nature dans le cadre de l'exposition « La nature vue par les grands » au printemps 2016.

► **Gratuit, dans la limite des places disponibles**



2 conférences débats

Mardi 24 novembre, 19h, au Cinéma de Vanves
Projection débat « manger local » autour du film
« **Regards sur nos assiettes** »

Avec la participation d'acteurs locaux engagés dans des circuits alimentaires courts afin de rapprocher producteurs et consommateurs, de l'Agence locale de l'énergie et d'un représentant de la fondation Goodplanet et de différents acteurs locaux.



Mercredi 2 décembre à 20h,
Auditorium du conservatoire d'Issy-les-Moulineaux
Conférence « **Zéro déchet** » avec **Béra Johnson**

Béra Johnson et sa famille ont éliminé la poubelle de leur quotidien depuis 2008 grâce à cinq règles : refuser, réduire, réutiliser, recycler, composter.
Béra Johnson est couronnée du « Green Awards ».

Informations pratiques, modalités et règlement de concours :
www.agglo-gpso.fr

► **N° Vert 0 800 10 10 21**
APPEL GRATUIT

 **GRAND PARIS**
Seine Ouest
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

II. GPSO SE MOBILISE POUR LE CLIMAT À L'ÉCHELLE DU GRAND PARIS

1. MOBILISATION EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'AIR

GPSO : objectif « villes respirables en 5 ans »

Récompensant l'engagement de Grand Paris Seine Ouest dans la lutte contre la pollution de l'air à l'échelle métropolitaine, le Ministère de l'écologie a retenu la candidature de la Communauté d'agglomération dans le cadre de l'appel à projets national « Villes respirables en 5 ans ». L'objectif : faire émerger des mesures exemplaires pour l'amélioration de la qualité de l'air afin de garantir d'ici 5 ans un air sain aux usagers.

GPSO et ses partenaires ont été salués pour leurs efforts et leurs investissements dans les domaines de la mobilité, l'aménagement et l'habitat : promotion des mobilités douces, acquisition de navettes électriques en remplacement des véhicules actuels et actions de réhabilitation thermique de l'habitat... Ces actions respectueuses de la qualité de l'air contribuent au déploiement local des dispositions de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte.

Les lauréats de l'appel à projets bénéficient pendant 5 ans de l'appui technique et financier de l'Etat et de l'ADEME : un soutien nécessaire pour accompagner le changement de mobilité des usagers, en particulier au moment où les mesures de restriction de circulation de la Ville de Paris entrent en vigueur.

Lancement d'une démarche métropolitaine

Suite à la conférence métropolitaine du 9 janvier 2015 organisée par la Ville de Paris pour présenter son plan de lutte contre la pollution, une réflexion commune a été lancée, impulsée par la ville de Paris et les communautés d'agglomération d'Est Ensemble, GPSO, Plaine Commune et Val de Bièvre.

Le 23 juin dernier, lors de la seconde conférence métropolitaine, les élus ont retenu 3 axes issus des groupes de travail :

- Définir des mesures d'accompagnement à l'échelle du Grand Paris, à court terme en lien avec le plan parisien et à moyen terme dans le cadre d'un plan à l'échelle métropolitaine,
- Elaborer un plan de sensibilisation et de communication métropolitain sur la pollution de l'air (à court terme, la Ville de Paris renforcera l'information des collectivités et la communication sur son plan),
- Etudier l'opportunité et l'impact de la mise en œuvre d'une zone à circulation restreinte étendue à une échelle plus large que Paris.

Les élus locaux ont également demandés à l'Etat et à la Région de les accompagner dans leur démarche.

2. GPSO SIGNATAIRE DU PACTE DU GRAND PARIS POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Mercredi 16 septembre, 14 collectivités, parmi lesquelles Paris, la région Ile-de-France, les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, les Communautés d'agglomération Grand Paris Seine Ouest et Est Ensemble, et des villes comme Meudon, ont signé le Pacte du Grand Paris pour l'économie circulaire, destiné à lutter contre le gaspillage des ressources et le réchauffement climatique.

Ce pacte est une première traduction politique des propositions qui ont émergé dans le cadre des Etats généraux de l'économie circulaire lancés en mars par la Ville de Paris. 65 propositions d'actions ont été formalisées dans un livre blanc, qui sera présenté lors de la COP21.

GPSO représente un maillon essentiel pour agir et construire un nouveau mode de développement et de croissance avec les acteurs locaux. Dans le cadre des groupes de travail et au cours des échanges, les élus de GPSO représentés par Christiane BARODY-WEISS, vice-présidente déléguée à l'environnement, et les autres élus du Grand Paris ont souhaité faire émerger rapidement des réalisations à l'échelle de la Métropole du Grand Paris.

Le pacte du Grand Paris pour l'économie circulaire engage ses signataires à travailler ensemble sur différentes propositions, notamment des marchés publics plus responsables, l'écoconstruction, l'agriculture urbaine, et les déchets (harmonisation des consignes de tri, en lien le SYCTOM ; étude de faisabilité de la création de plateformes de récupération et de valorisation des déchets organiques ; amélioration du fonctionnement des déchetteries et ressourceries ; création d'une « bourse » métropolitaine aux déchets de chantiers).

Quelques réalisations et projets d'économie circulaire sur le territoire de GPSO :

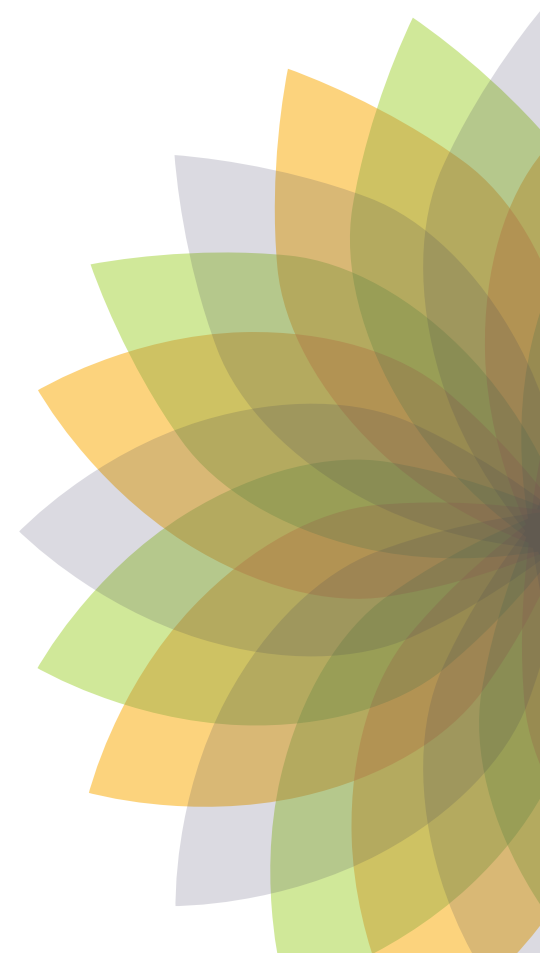
- IssyGrid : au sein de ce réseau électrique intelligent, la consommation et la production d'énergie décentralisée sont gérées entre plusieurs acteurs, réduisant le gaspillage et améliorant l'autonomie.
- Eco-défis des artisans : avec la Chambre des Métiers et des Artisans des Hauts-de-Seine, GPSO mobilise les artisans commerçants pour réduire les déchets et promouvoir les achats éco-responsables.

► Plus d'information : www.agglo-gpso.fr/gpso_pacte_economie_circulaire.html

3. PROMOUVOIR LE BOIS DANS LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

Le Conseil communautaire de GPSO a délibéré, mercredi 7 octobre, en faveur de l'adhésion de la Communauté d'agglomération à la « Charte bois construction publique exemplaire » pour promouvoir l'utilisation du bois français dans la construction, la rénovation et la surélévation en particulier auprès des maîtres d'ouvrage (Seine Ouest Aménagement et la Société publique locale). Matériau aux multiples atouts, le bois est une ressource renouvelable, stocke le carbone et est facile d'utilisation dans la construction.

► Plus d'information : www.agglo-gpso.fr/charte_bois.html



III. SUR GPSO, LA SMART CITY BOOSTE LES DÉPLACEMENTS DOUX

Sur le territoire du numérique qu'est Grand Paris Seine Ouest, les innovations, applications et expérimentations fleurissent pour faciliter le quotidien, en particulier les déplacements.

1. ENCOURAGER LES DÉPLACEMENTS EN TRANSPORTS EN COMMUN

Désormais, le réseau de transports urbains de Grand Paris Seine Ouest (TUVIM, SUBB, Chavilbus, TIM, Navette de Vanves, Ligne 469 et Navette du Monastère) est intégralement équipé du service d'information dynamique : **ZenBus**.

Grâce à cette application gratuite, téléchargeable sur smartphone ou consultable sur le site internet www.zenbus.net/gpso, l'utilisateur est en mesure d'optimiser son trajet en suivant en temps réel la position de la navette dans les rues de la ville.

En cas de perturbations de la circulation (travaux, déviation...), le voyageur reçoit également des informations de la part de GPSO et des transporteurs via l'application Zenbus.

Accès depuis un ordinateur : www.zenbus.net/gpso

Pour télécharger l'application Zenbus :

- Appstore : <https://itunes.apple.com/fr/app/zenbus/id808231328?l=en&mt=8>
- GooglePlay : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.byjoul.code.zenbus.android>

2. PROMOUVOIR LES NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENT DOUX

Dans le cadre du programme d'expérimentation, GPSO est partenaire de l'expérimentation de l'application **Mapool**.

Le principe : rapprocher une communauté de conducteurs deux roues désireux de partager leurs trajets et des usagers pressés (déjà 8 000 inscrits). La société éditrice de Mapool vérifie et valide chaque inscription (permis de conduire et assurance en cours). Les conditions générales d'utilisation imposent un plafond de recettes maximum et demandent aux conducteurs de justifier leurs frais annuels d'entretien afin d'éviter un détournement de l'application vers une activité rémunérée.

Accès sur le site Internet : <http://www.roulemapool.com/#!conducteur/c9c8>

Pour télécharger l'application Mapool :

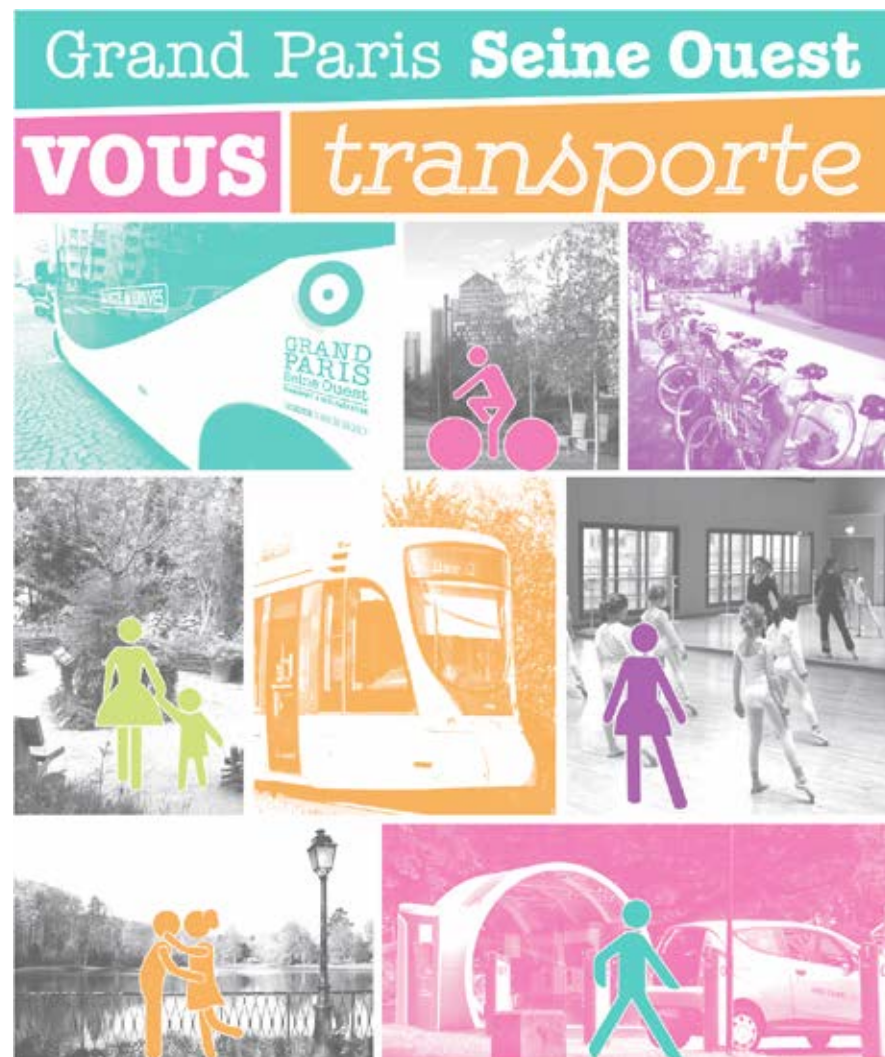
- Appstore : <https://itunes.apple.com/fr/app/mapool/id973522812?l=en&mt=8>
- GooglePlay : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.pando.mapool&hl=fr>

Citygoo est une application qui permet de partager votre trajet avec d'autres conducteurs pour vos déplacements en banlieue et centre-ville. Moins cher qu'un taxi, plus écologique et plus convivial, ce nouveau service est soutenu par l'agence numérique de GPSO : So Digital, via le Booster, accélérateur de start-up.

Site Internet : <http://www.citygoo.fr/>

Pour télécharger l'application Citygoo :

- Appstore : <https://itunes.apple.com/fr/app/citygoo-covoiturage-paris/id926928559?mt=8>
- GooglePlay (bientôt disponible)



IV. LES ACTIONS DE GPSO EN FAVEUR DU CLIMAT

1. FAVORISER LES DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS

GPSO, un territoire dynamique en matière de mobilité électrique

Quotidiennement, GPSO agit pour favoriser la mobilité, répondre aux besoins des usagers, faciliter leurs déplacements et participe à l'émergence des projets de transport de demain.

Aussi, afin d'accompagner le développement des véhicules électriques et des véhicules hybrides rechargeables plus respectueux de l'environnement, GPSO travaille au déploiement de bornes de recharge sur son territoire.

GPSO accélère le maillage de bornes de recharge sur le territoire...

Recharger son véhicule électrique en habitat collectif : Projet « BienVenu »

ERDF va expérimenter sur le territoire de GPSO la recharge de véhicules électriques en habitat collectif. Cette opération d'une durée de 3 ans concernera 10 immeubles pilotes qui seront équipés de bornes de recharge et de 10 véhicules électriques en autopartage. Un projet innovant pour bénéficier d'un retour d'expérience dans la perspective d'un déploiement à l'échelle nationale.

... en complément du réseau national de recharge public

Afin d'accélérer le déploiement d'un réseau national de bornes de recharge, l'Etat a retenu le groupe Bolloré pour l'installation de 16 000 points de charge publics. D'ici fin 2016, 8 000 bornes seront ainsi installées en France.

Les vélos à assistance électrique

Grand Paris Seine Ouest accompagne les usagers dans le développement de la pratique du vélo. Depuis le 1^{er} janvier 2012, GPSO propose un dispositif de subvention pour l'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) par les particuliers, sur la base de 25% du coût d'achat TTC, plafonné à 300 euros TTC et non renouvelable.

En 2014, 251 demandes de subvention ont été instruites favorablement pour un budget total de 69 991,29 €.

64% des personnes ayant sollicité une demande de subvention indiquent utiliser leur VAE pour effectuer leur trajet domicile travail (67% en 2013), d'une distance moyenne de 8,4 km (7,5km en 2013). Les VAE sont utilisés en remplacement d'un déplacement, principalement les transports en commun et la voiture (plusieurs choix étaient possibles) :

- transport en commun pour 49%
- voiture particulière pour 46%
- 2 roues-motorisées pour 9%
- marche à pied pour 30%

DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS, AUTRES DISPOSITIFS PROPOSÉS PAR GPSO :

- Lancement et accompagnement de Plans de Déplacements Entreprises (15) et Interentreprises (11) pour réduire le nombre de voitures aux heures de pointe.
- Gestion des transports collectifs de proximité (dont des navettes électriques) et du ramassage scolaire (400 élèves), pour 2,5 millions de trajets annuels, autonomes et sans voiture.

ROULEZ branché
AVEC Grand Paris Seine Ouest

**UN VÉLO ÉLECTRIQUE ACHETÉ
25% REMBOURSÉS***

*dans la limite de 300 euros

Renseignements et dossier de demande de subvention sur www.agglo-gpso.fr

N° Vert 0 806 10 10 21

BOULOGNE-BILLANCOURT
ISSY-LES-MOULINEAUX
MALAKOFF-LA COURNEUVE
NANTERRE
NEUILLY-SUR-SEINE
VILLE-D'AVRAY

Pierre-Christophe BRET
Président de Grand Paris Seine Ouest
Maire de Boulogne-Billancourt

Hervé MARTELLE
Vice-président de Grand Paris Seine Ouest
Maire de Nanterre
Président de la Métropole

IV. LES ACTIONS DE GPSO EN FAVEUR DU CLIMAT

2. RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Coachcopro®

Lancée en 2013 par l'Agence locale de l'énergie-GPSO Energie sur le territoire de la Communauté d'agglomération, la plateforme CoachCopro® remporte un franc succès. Déjà 59 copropriétés (soit plus de 6 000 logements) se sont inscrites et bénéficient d'un parcours méthodologique pour les guider dans leur démarche de rénovation énergétique.

Le CoachCopro® est une riche bibliothèque d'information qui permet d'accéder facilement à des outils de simulation de consommation en ligne, des retours d'expériences, des conseils méthodologiques ou tout autre document susceptible d'accompagner votre copropriété au cours des différentes étapes de votre projet, de la préparation de l'audit énergétique à la réalisation des travaux.

Grâce à la « plateforme privée » du CoachCopro®, les utilisateurs disposent d'un espace dédié pour faciliter les échanges et renforcer la communication entre les copropriétaires.

► Vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=03_HDKiFpV8
Site Internet : <http://gpsoe.coachcopro.com>



Carte du potentiel solaire des toitures

En 2013, la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest a déployé une carte du potentiel solaire des toitures à destination des habitants du territoire désireux de s'équiper en panneaux solaires.

► Plus d'information : www.agglo-gpso.fr/carte_du_potentiel_solaire.html

REDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE, AUTRES ACTIONS :

- Accompagnement des habitants pour la rénovation thermique des logements (thermographie aérienne, espaces info-énergie de l'ALE, subvention à l'isolation pour 58 maisons et 97 logements en copropriété), pour vivre mieux en chauffant moins.
- Deux programmes de rénovation de l'éclairage public et de la signalisation tricolore pour éclairer mieux et consommer moins (30 à 35% sur 10 ans pour l'un, 38% sur 20 ans pour l'autre).
- Pour que festivités ne riment pas avec futilité, pour les illuminations de Noël, Grand Paris Seine Ouest a recours désormais de façon systématique à la technologie des LEDS (diodes électroluminescentes). Ces ampoules à très basse consommation d'énergie (environ 4 fois inférieure à une ampoule à filament classique) contribuent à la préservation de l'environnement.

3. PRÉSERVER LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ

La trame verte et bleue de GPSO

Grand Paris Seine Ouest (GPSO) est la première communauté d'agglomération labellisée par le Ministère de l'écologie pour sa stratégie globale de préservation de la nature et de la biodiversité avec la mise en place de son schéma de trame verte et bleue. Cet outil d'aménagement du territoire doit permettre aux espèces animales et végétales de circuler, s'alimenter et se reproduire. Ce schéma et la stratégie associée ont pour objectifs d'enrayer la perte de biodiversité en assurant son maintien et son développement sur le territoire et de préserver le cadre de vie des habitants en développant les espaces de nature.

Composé de 275 ha de parcs et jardins et de 1 519 ha de bois et forêts, le territoire de GPSO comprend une grande diversité de milieux naturels, et accueille de nombreuses espèces remarquables.

► **Plus d'information :** www.agglo-gpso.fr/reportage_TV_B_GPSO.html

Objectif zéro pesticide

Particulièrement engagée dans la préservation de l'environnement, du cadre de vie et des ressources en eau, la Communauté d'agglomération a fait le choix de s'orienter vers une gestion de l'espace public (voirie, trottoirs...) sans pesticide.

Si l'abandon des produits phytosanitaires est déjà 100% opérationnel depuis 2008 dans les espaces verts gérés par GPSO, ainsi qu'à Boulogne-Billancourt, celui-ci est étendu à l'ensemble de l'espace public. Avec l'abandon progressif des produits phytosanitaires, le désherbage de la voirie est essentiellement mécanique. Les cantonniers sont équipés de binettes afin d'arracher manuellement les herbes indésirables (adventices). Des équipes de renfort sont prévues pendant les périodes de pousse des végétaux (printemps et fin d'été).

PRESERVATION DU CLIMAT ET DE LA BIODIVERSITE, AUTRES DISPOSITIFS :

Valorisation des sources naturelles pour profiter de l'eau locale en cas de sécheresse d'une part, et gestion des eaux pluviales pour réduire les pollutions et inondations en cas d'orage. Gestion des transports collectifs de proximité (dont des navettes électriques) et du ramassage scolaire (400 élèves), pour 2,5 millions de trajets annuels, autonomes et sans voiture.

Des jardiniers plus éco-responsables

La manière de gérer les espaces verts s'est totalement transformée, par exemple, avec l'application de paillage issu des déchets de taille ou de tonte. Les feuilles mortes sont réutilisées dans cet esprit. L'arrosage est limité en favorisant les plantes vivaces par rapport aux annuelles. L'eau est rejetée directement dans le sol du jardin et non plus dans les égouts, et bénéficie aux jardins.

La gestion raisonnée constitue une pratique essentielle. Elle vise à adapter la fréquence d'entretien au site. Ainsi, des espaces prestigieux (aux abords des bâtiments communaux, par exemple) sont tondu régulièrement alors que des espaces plus traditionnels, tels que des talus, sont traités à un rythme plus espacé.

Ce nouveau mode de jardinage est désormais pris en compte dès la conception de tout nouvel espace vert. Par exemple, en limitant le rejet des eaux, ainsi que les surfaces stabilisées dans lesquelles les herbes adventices poussent facilement et sont difficiles à éliminer sans abîmer la surface du sol. Par ailleurs, le choix d'espèces vivaces locales pour composer les massifs favorise un entretien moins fréquent et limite l'arrosage.

De nouveaux modes de collecte des déchets à faible émission de CO2

Dès que cela est possible, GPSO opte pour des modes de collecte innovants, générant moins d'émissions carbone.

Après le Fort d'Issy en 2013, Grand Paris Seine Ouest a équipé en 2014 l'éco-quartier des Bords de Seine d'un système de collecte pneumatique des déchets. Particulièrement adaptée aux périmètres urbains, cette technologie innovante offre un service permanent, et constitue une grande avancée en matière d'hygiène, de propreté de l'espace public et de limitation des nuisances environnementales, olfactives et visuelles liées à la sortie des bacs et aux camions de collecte.

Concrètement, les déchets ménagers des 1 000 logements et 300 000 m² de bureaux sont acheminés par aspiration souterraine à partir des bornes de collecte à l'extérieur ou l'intérieur des immeubles, à travers 2 500 mètres linéaires de tuyaux cumulés, jusqu'à l'unité d'aspiration aménagée à l'intérieur du centre de traitement des déchets ménagers Isséane, situé à proximité.

A Chaville, GPSO a doté le nouveau quartier de conteneurs enterrés extérieurs pour la collecte sélective des ordures ménagères, emballages/papiers, et verre. A terme, plus de 1 000 habitants utiliseront les 16 conteneurs, disposés au plus près des bâtiments.

Les avantages de ce nouveau mode de collecte :

- Gain de place : une borne remplace 10 bacs de 500 litres
- Espace public plus agréable : moins bruyant, plus propre, plus discret
- Collecte plus économique (moins fréquente), plus rapide (5 000 litres vidés en quelques minutes) et moins pénible pour les agents
- Geste de tri plus incitatif et accès permanent aux bornes



IV. LES ACTIONS DE GPSO EN FAVEUR DU CLIMAT

4. SENSIBILISER LA POPULATION POUR ADOPTER DES PRATIQUES PLUS RESPONSABLES

Le compostage à tous les étages

30% des ordures ménagères sont composées de déchets compostables : épiluchures de fruits et légumes, restes de repas hors produits d'origine animale, déchets de jardins... GPSO accompagne les habitants pour réduire d'un tiers le poids des poubelles.

Pour les projets de compostage collectif en pied d'immeuble, Grand Paris Seine Ouest met à disposition le matériel nécessaire gratuitement : bacs en bois ou en plastique, bioseaux et aérateur. Le maître-composteur de GPSO accompagne également la démarche : audit du site, installation des composteurs, formation des référents. A ce jour, une trentaine de résidences se sont équipées sur le territoire de GPSO, ou sont en passe de le faire.

► **Contact : agglo@agglo-gpso.fr**

Pour les appartements et les pavillons, Grand Paris Seine Ouest délivre gratuitement du matériel de compostage : bac en bois ou en plastique de 400 ou 600l ou lombricomposteurs.

► **Commande en ligne sur : www.agglo-gpso.fr, rubrique e-services**

AUTRES ACTIONS DE SENSIBILISATION :

- Création et financement d'une Agence locale de l'énergie pour conseiller les particuliers, le grand public, les professionnels et les collectivités du territoire dans des démarches moins carbonées.
- Mise en œuvre d'un Programme local de prévention des déchets pour réduire les volumes collectés et incinérés et développer de nouveaux comportements.

Eco-défis des artisans commerçants

En 2015, GPSO poursuit l'opération Eco-défis des artisans commerçants initiée dans le cadre du Programme local de prévention des déchets, en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine, et invite les artisans des villes du territoire à s'engager dans cette démarche de réduction des déchets.

En 2014, 119 artisans du territoire ont été labellisés après avoir mis en place au moins trois actions concrètes en faveur de l'environnement. Parmi les projets récompensés : un salon de coiffure propose des teintures végétales ; un artisan fabrique des meubles à partir de fûts recyclés ; une boulangerie sensibilise les enfants en leur offrant une friandise en échange de leurs sachets de bonbons vides.

Contact : Chambre des métiers et de l'artisanat 92 : Matthieu Vautrin, 01 47 29 43 92 ; mvastrin@cma-nanterre.fr

► **Plus d'information : www.agglo-gpso.fr/ecodefis_artisans.html**

Maison de la nature

La Maison de la nature de GPSO à Meudon a pour mission l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable. Les activités et animations sont ouvertes aux habitants et aux établissements scolaires/périscolaires de Grand Paris Seine Ouest et gratuites.

► **Plus d'information : www.agglo-gpso.fr/mdn_exposition_atelier.html**

